



## *energie citoyenne* *pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## [Réunion du Conseil Communautaire POL du 8 avril 2025](#)

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 15 avril 2025



Vous trouverez ci-apès un compte rendu très succinct de la séance du conseil communautaire qui s'est tenue le 8 avril 2025.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

#### **Présentation ne faisant pas l'objet d'une délibération**

- Présentation synthétique du projet LiCHEN, porté par Verso Energy à Saillat-sur-Vienne (Mme de JUVIGNY de la société Verso Energy) (voir <https://concertation-lichen.eu/> )

#### **Motions**

- Motion relative à l'abaissement du taux de rémunération des agents publics en congé de maladie ordinaire

#### **Finances et perspectives, administration générale**

- Compte financier unique – Exercice 2024 :
  - budget général
  - budget ordures ménagères
  - budget SPANC
  - budget ateliers relais
  - budget lotissement l'Etang

- budget ZIAC La Vergne
- budget Zone d'Activité de Boisse
- budget eau
- budget assainissement
- Affectation du résultat – Exercice 2024 :
  - budget général
  - budget ordures ménagères
  - budget SPANC
  - budget ateliers relais
  - budget lotissement l'Etang
  - budget ZIAC La Vergne
  - budget Zone d'Activité de Boisse
  - budget eau
  - budget assainissement
- Adoption des budgets primitifs 2025
- Budget général – Constitution de provisions pour contentieux
- Budget SPANC – Durées d'amortissement
- Budget annexe zone d'activité de Boisse – Versement d'une avance remboursable
- Attributions de compensation – Exercice 2025
- Dotation de solidarité communautaire – Exercice 2025
- Fixation des taux d'imposition – Exercice 2025
- Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) – fixation du produit attendu de la taxe pour l'année 2025

## **Économie**

- Cité du cuir – Grille tarifaire
- Cité du cuir – Création des conditions générales d'utilisation du site internet et des conditions générales de vente en ligne pour le public individuel
- Cité du cuir – Création des conditions générales de vente sur place pour le public individuel
- Cité du cuir – Création des conditions générales de vente pour les groupes
- Cité du cuir – Convention de dépôt-vente dans la boutique pour les artisans

## **Développement touristique**

- Société publique locale (SPL) Terres de Limousin – Approbation du rapport d'activités 2024
- Gîtes de la Chassagne – Cession à la commune de Videix
- Partenariat avec l'office de tourisme de Limoges Métropole pour l'adhésion au pass 'Limoges malin' 2025

## **Animation du territoire et action culturelle**

- Cité du cuir – Création du règlement intérieur
- Cité du cuir – Conventions de cession de droits d’auteurs
- Cité du cuir – Mise en place d’une politique de mécénat

## Sports et loisirs

- Centre aqua récréatif – Mise à jour du règlement intérieur
- Centre aqua récréatif – Modification des conditions générales de vente liées au contrat d’abonnement pour le public individuel
- Centre aqua récréatif – Création des conditions générales de vente à destination des groupes

Pour les comptes financiers uniques, vous trouverez les détails dans le documents ci-joint : [Comptes financiers uniques – Présentation](#)

Et voici le rapport sur les budgets primitifs 2025 : [Budgets primitifs 2025 – Rapports](#)

Vous trouverez l’ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Délibérations-CC20250408](#)

L’état annuel récapitulatif des indemnités de toute nature perçues par les membres du conseil communautaire (document obligatoire) nous a été remis sur table :

**MONTANT ANNUEL 2023 ET 2024 DES INDEMNITES BRUTES DES ELUS DE LA CCPOL**

		MONTANT BRUT INDEMNITES ANNEE 2023	Autres indemnités, frais de déplacement et de représentation 2023	MONTANT BRUT INDEMNITES ANNEE 2024	Autres indemnités, frais de déplacement et de représentation 2024
ALLARD	PIERRE	29 566,14 €		29 965,68 €	898,43 €
ALMOSTER RODRIGUES	ANNE-MARIE	8 750,64 €		8 868,84 €	
CALENDREAU	LAETITIA	8 750,64 €		8 868,84 €	
DARDILHAC	ANNIE	8 750,64 €		8 868,84 €	
DUCHAMBON	JEAN	8 750,64 €	5 704,92 €	8 868,84 €	5 825,40 €
GRANET	JEAN-PIERRE	8 750,64 €		8 868,84 €	
GRANET	THIERRY	8 750,64 €		8 868,84 €	
HABRIAS	FABIEN	8 750,64 €		8 868,84 €	
LACROIX	PHILIPPE	8 750,64 €		8 868,84 €	
LEKIEFS	DIDER	8 750,64 €		8 868,84 €	
VOUZELLAUD	RAYMOND	8 750,64 €	1 459,98 €	8 868,84 €	1 479,72 €
<b>TOTAL</b>		<b>117 072,54 €</b>	<b>7 164,90 €</b>	<b>118 654,08 €</b>	<b>8 203,55 €</b>

Nous avons posé quelques questions au moment de la présentation du projet LiCHEN, après avoir remercié l’intervenante de la société Verso Energy (Madame de Juvigny, en visioconférence) et avoir rappelé que notre territoire, rural et industriel, n’est jamais opposé à l’innovation et à l’investissement responsable et durable dans le temps et vis-à-vis de notre environnement (ce projet semble d’ailleurs s’inscrire dans cette optique).

• **Question 1** (intervention de Jean-Sébastien Piel)

*Vous portez actuellement 5 autres grands projets, en plus du projet LiCHEN. Est-ce que ce sont des projets qui sont en concurrence ou complètement indépendants ? Est-ce qu'il y a des risques qu'ils se percutent et qu'ils soient favorisés par rapport à celui-là ?*

Madame de Juvigny répond que les projets reposent sur des technologies identiques afin de mutualiser les coûts et les études, et ne sont pas en concurrence, mais constituent une diversification rassurante pour les financeurs. Celui dont on parle aujourd'hui produira environ deux fois plus que chacun des 4 autres, et pour répondre aux besoins en Europe, il en faudrait au moins 15 comme celui-là.

• **Question 2** (intervention de Nathalie Tarnaud)

*Donc, effectivement, nous avons eu le détail des phases de la concertation, mais est-ce que vous prévoyez une réunion spécifique avec des associations de protection et de promotion de l'environnement, des paysages et du patrimoine, pour avoir des échanges techniques précis et approfondis ? Cela nous semblerait pertinent. Allez-vous prendre contact avec elles ?*

Madame de Junigny répond que ce n'est pour l'instant pas prévu, mais que ces associations sont invitées à venir participer aux réunions publiques, et surtout aux ateliers.

• **Question 3** (intervention de Yoann Balestrat)

*Votre projet parle bien des critères environnemental, paysager et humain. A cette heure, il est prévu un impact sur une zone naturelle remarquable, à proximité l'île de Chaillac (ZNIEFF de type 1 : Boisements de pente et végétations alluviales de Chaillac, page 68 du dossier de concertation). De même, à l'ouest, sur la commune d'Etagnac, il existe la chapelle d'Étricor, datant du XIIe siècle. Ces deux éléments patrimoniaux – l'un naturel, l'autre architectural – constituent des joyaux qu'il nous revient de préserver et de mettre en valeur. C'est pourquoi nous attirons votre attention sur le tracé du périmètre afin que ces éléments soient effectivement pris en compte.*



*Deuxièmement, votre projet indique qu'il est nécessaire de créer un raccordement supplémentaire au réseau électrique avec le poste de Plaud, à Saint-Junien. Disposez-vous d'un tracé envisageable pour cette ligne (je suppose que le schéma figurant page93 du dossier de concertation, n'est qu'indicatif) ? Le raccordement à un autre poste électrique a-t-il été envisagé ? Pourquoi la ligne est-elle aérienne et non enterrée ? Pourquoi ne peut-on pas « doubler » la ligne existante ? Cette partie de l'ouest de Saint-Junien, déjà traversée par une ligne électrique très haute tension et par la 2x2 voies, a suffisamment contribué aux externalités négatives des projets.*

*Enfin, vous partagez avec nous l'objectif de décarbonation des mobilités et vous avez parlé du train pour le transport des carburants produits. Aujourd'hui, nous nous battons pour la réouverture de la ligne ferroviaire entre Saillat-Chassenon et Angoulême. Il faut 242 millions d'euros. Est-il envisageable que votre société, qui porte un projet s'élevant à 2,2 milliards d'euros, participe en tout ou partie à la régénération de cette ligne destinée tant au fret qu'aux voyageurs ? Cela est dans l'intérêt de l'entreprise et dans celui du territoire.*

Madame de Juvigny répond qu'au niveau de l'implantation, le projet prévoit pour l'instant une zone très large qui demande à être réduite et affinée en fonction des études. Et la prise en compte des sites remarquables fait partie des études. Pour le raccordement électrique, la ligne reliant l'usine de Saillat n'est actuellement pas assez puissante. Là encore, rien n'est décidé, mais c'est un travail qui sera mené par RTE, pas directement par Verso Energy. Enfin, pour la ligne de train, elle répond que pour l'instant la liaison Saillat-Angoulême n'a pas été abordée, mais qu'ils sont ouverts pour en discuter.

**Remarque** : hormis les trois conseillers Énergie citoyenne, aucun autre élu n'a posé une seule question sur ce projet...

Au moment du vote du budget, Yoann a ensuite pris la parole au nom de notre groupe :

*Monsieur le Président,*

*Chers collègues,*

*Le vote du budget est un temps fort et formel du débat public. Ce n'est pas simplement une chose technique, qui se réduirait à un aspect comptable. En effet – c'est là l'essentiel – il s'agit de l'expression de choix politiques : oui, le budget traduit les priorités de la collectivité et la manière de les atteindre.*

*Nous évoluons dans un monde où de toutes parts l'incertitude et l'inquiétude pèsent sur notre avenir : tensions dans les relations internationales, multiplication des conflits armés, retour des guerres commerciales, crises économiques et sociales, catastrophes climatiques, bouleversements écologiques... La liste est malheureusement bien plus longue. Mais chacune de ces menaces pèse, d'une façon ou d'une autre, sur notre territoire et sur la vie quotidienne de nos concitoyens. Alors, à notre échelle, notre collectivité constitue un point de repère.*

*Notre groupe Energie citoyenne a déjà pu le dire lors du débat d'orientation budgétaire, trois axes structurants, indissociables les uns des autres, devraient guider l'action de la communauté de communes : l'amélioration du cadre de vie, la justice sociale et la préservation de notre environnement.*

*Notre groupe Énergie citoyenne se félicite du maintien à leurs niveaux actuels des taux d'imposition. L'augmentation des bases imposables ne pouvait nous autoriser à les augmenter. De plus en plus de ménages, qu'ils soient retraités ou actifs, éprouvent des difficultés à faire face à leurs charges courantes : c'est une réalité tangible.*

*Sur le reste, nous ne sommes et ne serons pas d'accord sur tout. Nous le savons maintenant presque d'avance. Aucun blanc-seing : chaque proposition sera examinée et notre position déterminée au cas par cas. Les choses sont très*

claires et rien ne change depuis le début du mandat : quand les décisions ou les projets vont dans le bon sens, nous les soutiendrons ; dès lors que ce ne sera pas le cas, nous vous proposerons des modifications ou nous nous opposerons. Nous ne pourrions donc valider le budget général.

Si vous en êtes d'accord, je me permets d'aborder aussi dès maintenant la question des budgets annexes. Nous avons acté notre désaccord sur les politiques tarifaires et les modalités de gestion de certains services depuis le début du mandat, à savoir l'eau, l'assainissement collectif et les ordures ménagères. Cependant, cette année 2025 marque une évolution dans le sens souhaité par Energie citoyenne avec la mise en place d'une grille des tarifs de l'eau potable progressive et les premiers mètres cubes gratuits. Puisque nous avons validé ces nouveaux tarifs, nous voterons, en cohérence, le budget. Mais nous rappelons que nous demandons une seconde étape dans cette évolution avec la prise en compte du nombre de personnes composant le foyer, afin que la tarification soit pleinement sociale, écologique et juste.

Sur les autres services, assainissement collectif et ordures ménagères, aucun changement n'a eu lieu et nous resterons donc sur notre position. Sans vouloir ici lancer de polémique, nous ne voterons pas ces budgets car nous ne pouvons en valider les modalités de fonctionnement. Les travaux d'assainissement collectif doivent être une grande cause : pour dire les choses trivialement, ce n'est sûrement pas « glamour » ou « sexy » mais c'est préserver, notamment dans nos villages, la pureté de notre nature en stoppant la diffusion de toute pollution éparse au plus près de l'origine de son émission. Et, en matière de gestion des déchets, si nous nous félicitons que le ras-le-bol dont nous avons été les porte-paroles ait fini par être entendu, puisqu'une étude est en cours, la situation reste à cette heure inchangée et la redevance, quant à elle, augmente. Alors, à situation inchangée, position inchangée de la part de notre groupe Energie citoyenne. Nous avons voté contre les tarifs. Nous voterons contre le budget.



*Enfin, notre groupe Énergie citoyenne tient à saluer la qualité du travail réalisé au quotidien par toutes les équipes de la POL pour répondre avec engagement aux besoins de nos concitoyens et notre groupe remercie également toutes les associations du territoire, soutenues unanimement par notre collectivité. Elles participent à bâtir solidement un vivre-ensemble empreint de dynamisme et de solidarité.*

*Telles étaient, Monsieur le président, chers collègues, les explications de vote que notre groupe Énergie citoyenne tenait à exposer.*

*Je vous remercie.*

Nous avons voté contre le budget général, le budget assainissement collectif et le budget ordures ménagères. Nous nous sommes abstenus sur le budget de la zone de Boisse (tout comme sur la délibération sur l'avance remboursable concernant ce budget). Nous avons voté favorablement pour tous les autres budgets. Toutes les autres délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

J'ai ensuite pris la parole pour demander à quoi correspondaient les contentieux pour lesquels la collectivité provisionne près de 350 000 euros. Le Président a répondu que le premier est un contentieux relatif aux parkings au niveau de la cité du cuir. Le deuxième est le même contentieux que celui qui concerne la commune de Saint-Junien, à savoir une chute sur la voie publique. Le troisième est un vieux contentieux opposant un ancien enseignant de l'école de musique à la CCPOL. Enfin, le dernier est un enseignant actuel de l'école de musique qui conteste une sanction disciplinaire qu'il a reçue.

En fin de séance, Yoann a demandé la parole pour apporter notre soutien et celui de tout le conseil aux salariés d'Albany :

*Monsieur le président,*

*Chers collègues,*

*Dans le compte rendu de la conférence des maires du 31 mars mais aussi dans le dernier numéro de L'Abeille, il a été annoncé la mise en place d'un plan de licenciement concernant l'ensemble des salariés de l'entreprise Albany à Saint-Junien. Cette décision est un échec. Échec d'un combat mené en 2012 par les salariés et par toute une ville pour conserver un outil de production de pointe, performant. Échec pour maintenir, dans notre pays, une industrie indispensable et responsable.*

*Même si nous regrettons les choix que l'entreprise a pu faire en matière de politique commerciale, qui ont vraisemblablement conduit à des pertes de marché donc à une perte globale d'activité, le coup est brutal. Aucune alerte, aucun signal – même faible – n'avait été donné par la direction du groupe. Et aucune proposition d'évolution de la production sur le site n'a été présentée. C'est extrêmement problématique : il semble nécessaire qu'il y ait une réflexion relative à un nouveau projet. Nous avons, à Saint-Junien, des savoir-faire, des compétences, de l'expérience, du matériel : les salariés ne peuvent être abandonnés, quasiment du jour au lendemain, par leur société.*

*Alors, aujourd'hui, nous tenons à affirmer notre soutien aux 33 personnes concernées par ce plan de licenciement. Sans interférer avec les discussions qui doivent se tenir sereinement entre les représentants du personnel et la direction d'Albany Europe cette semaine pour trouver une issue à cette situation critique, nous le disons clairement : nous serons présents de manière indéfectible pour soutenir toute action qui sera, le cas échéant, initiée par les salariés. Cette position fera, je le sais, consensus au sein de notre assemblée. Nous ne pouvons pas ne pas en parler en urgence au regard de la gravité de la décision évoquée et de la rapidité de la procédure engagée.*

*Je vous remercie.*

Hervé Beudet a ajouté que l'entreprise EuroCup, implantée à Saint-Junien, allait également fermer.

---

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions-CC20250408](#)

Si vous souhaitez plus de précisions sur nos positions et plus de détails sur nos interventions, n'hésitez pas à nous contacter par le [formulaire de contact](#) du site.

---



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

# Réunion du Conseil Communautaire P0L du 13 mars 2025

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 15 avril 2025



L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

## **Motions**

- Motion relative au maintien de la carte des formations et enseignements du lycée Paul-Éluard de Saint-Junien (*point ajouté à l'ordre du jour sur proposition du groupe Énergie citoyenne*)
- Motion en faveur de la régénération de la ligne de train Angoulême-Limoges

## **Représentation**

- Syndicat mixte Energies Haute-Vienne (SEHV) – Désignation d'un représentant
- Syndicat mixte EPTB Charente – Désignation d'un représentant suppléant

## **Personnel**

- Tableau des emplois permanents et occasionnels au 1er avril 2025

## **Finances et perspectives, administration générale**

- Débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025
- Autorisation de signature du marché concernant les travaux de renouvellement de réseaux d'adduction en eau potable rue Montaigne, rue Rabelais, place bruyère et cité Rochebrune à Saint-Junien
- Groupement de commandes portant sur l'achat de serveurs informatiques
- Versement d'une subvention à l'établissement public chargé de la reconstruction de Mayotte

## **Économie**

- Constat de désaffectation des parcelles cadastrées section CY n° 454, 455, 456, 457
- Déclassement des parcelles cadastrées section CY n° 454, 455, 456, 457
- Zone d'activités de Boisse à Saint-Junien – Vente d'un terrain à la société Saica Pack France
- Zone d'activité des Plats à Rochechouart – Vente de parcelles à Monsieur Stéphane JANET
- Zone d'activité de Puy Gaillard à Oradour-sur-Glane – Acquisition de terrains propriété de madame Brigitte FOURNET

## **Aménagement de l'espace et urbanisme**

- Droit de préemption urbain – Délégations du conseil communautaire au Président de L'EPCI

## **Gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire**

- Prise en charge des lixiviats traités d'Alvéol
- Rejet et traitement des eaux usées du futur site de l'entreprise Tapiero prévue zone de Boisse à Saint-Junien
- Traitement des eaux usées de l'usine EUROPLV
- Subventions au titre du programme départemental de l'habitat privé
- Convention de servitude pour le passage d'une canalisation d'assainissement à La Malaise

## **Solidarité et action sociale**



- Aire d'accueil des gens du voyage – Fixation du montant du forfait journalier de consommation d'eau et d'électricité par famille durant la période de fermeture annuelle
- Subvention complémentaire à l'association Ma Camping 87

## Développement touristique

- Réserve naturelle nationale – Approbation du budget prévisionnel de fonctionnement 2025 et demande de subvention auprès de l'Etat pour l'exercice 2025

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Délibérations-CC20250313](#)

Et la présentation du DOB : [DOB CC 13.03.2025](#)

---

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Voici les points essentiels de cette séance.

- **Situation du Lycée Paul-Éluard**

Sur proposition de notre groupe Énergie citoyenne, un point supplémentaire a été ajouté à l'ordre du jour, à savoir l'adoption d'une motion relative au maintien de la carte des formations et enseignements du lycée Paul-Éluard de Saint-Junien. Le président de la POL a donné la parole à Yoann qui, avant de lire la motion, a fait la déclaration suivante :

*Monsieur le Président, chers collègues,*

*Comme j'ai pu déjà le dire lundi en conseil municipal, il est déstabilisant de voir que les situations critiques s'enchaînent.*

*Car après le lycée Édouard-Vaillant, auquel nous avons manifesté notre soutien, nous apprenons que le lycée Paul-Éluard, lui aussi, est dans une mauvaise posture : il a été annoncé la perte de 46 heures par semaine de la dotation horaire à partir de la prochaine rentrée scolaire, entraînant des choix inacceptables : fermeture d'une classe de première, suppression d'un poste de professeur d'EPS, fin de la section sportive (athlétisme), perte de l'unique*

*professeur d'allemand titulaire dans l'établissement, réduction des heures pour les options EPS et théâtre de fait directement menacées dans leur existence même.*

*Ce qui se dessine, c'est le risque d'un lycée dont l'offre de formation et d'enseignement se réduit au strict minimum. L'attractivité de notre lycée, y compris pour les élèves du territoire, est en jeu... Et, plus globalement, la promesse républicaine de méritocratie passe par le maintien d'une offre généraliste avec des spécialités, sur tous les territoires. Les élèves ruraux ne doivent pas avoir moins de chances, moins d'opportunités, que leurs homologues des grandes villes.*

*C'est pourquoi notre groupe Énergie citoyenne vous propose l'adoption de la présente motion. Un soutien unanime de notre conseil sera de nature à aider celles et ceux qui se battent pour que notre lycée reste l'institution qu'elle est aujourd'hui. Des réunions vont avoir lieu très prochainement avec le Rectorat (nous l'avons appris récemment), d'où l'importance de soumettre ce texte en urgence dès la présente séance.*

Yoann a ensuite lu la motion qui a été adoptée à l'unanimité.

- **Mobilisation concernant la réouverture de la ligne Limoges-Angoulême**

Sur proposition de l'association d'usagers ANGOULIM, une motion en faveur de la régénération de la ligne de train Angoulême-Limoges a été adoptée. La mobilisation se poursuit. Deux événements sont à venir : un rassemblement en gare de Saillat le 14 mars et la caravane du rail le 26 avril. Cette ligne est indispensable pour les habitants du territoire. C'est une priorité pour Énergie citoyenne (cf. [notre lettre ouverte adressée au Président de la République](#)).

- **Débat d'orientations budgétaires**

Après une présentation de la situation financière et budgétaire par la directrice générale des services, Stéphanie Fourgeaud, et le vice-président en charge des finances, Philippe Lacroix, Yoann a fait part de la position du groupe Énergie citoyenne :

*Monsieur le Président, chers collègues,*

*Les constats que chacun a pu faire dans sa propre commune sont malheureusement en grande partie reproductibles au*

niveau de notre communauté de communes. Les collectivités territoriales se trouvent dans un contexte financier extrêmement contraint et les éléments qui nous ont été présentés de manière précise et détaillée par Madame la directrice générale des services le confirment.

À l'heure où le pouvoir d'achat est une question primordiale, il n'est pas opportun d'activer le levier fiscal, c'est-à-dire qu'il est inenvisageable que les impôts locaux augmentent. Nous sommes entièrement d'accord sur ce point. Mais, en parallèle, pour les budgets annexes, comme nous le disons lors de chaque adoption des tarifs liés à des services, ceux-ci ne peuvent augmenter sans modification de la prestation ou sans application du principe de justice sociale. Je pense notamment à la redevance relative aux ordures ménagères, sujet sur lequel est par ailleurs engagé une indispensable réflexion globale (note du rédacteur : notre groupe Énergie citoyenne a voté contre l'augmentation de la redevance des ordures ménagères en 2025 lors du conseil communautaire du 12 décembre 2024). Une première évolution concernant les tarifs de l'eau est effective depuis cette année et nous espérons que d'ici la fin de l'année, sous la supervision de notre collègue Annie Dardilhac dont nous saluons l'écoute, nous franchirons la seconde étape que nous appelons de nos vœux pour disposer d'une tarification pleinement écologique et sociale de l'eau potable.

Je ne reviendrai pas sur la question des dotations versées par l'État. Chaque année, le constat est le même : ces recettes sont en diminution ou, dans le meilleur des cas, stables.

Nos collectivités ont donc l'obligation d'agir en matière de d'optimisation des charges pour conserver une section d'exploitation à même de contribuer à la réalisation d'investissements. Là encore, Madame la directrice générale des services l'a très bien expliqué.

Cependant, même dans un contexte financier difficile, les choix de gestion au niveau de la section d'exploitation tout comme les priorisations établies concernant la section d'investissement, sont des décisions politiques, qui nous reviennent.

*C'est pourquoi, vous le savez, notre groupe Énergie citoyenne soutiendra les décisions et les projets qui s'inscriront dans les 3 objectifs prioritaires que sont l'amélioration du cadre de vie, la justice sociale et le respect de notre environnement. Notre communauté de communes, à la hauteur de ses moyens, doit permettre de répondre aux multiples défis inédits auxquels nous faisons face (écologiques, énergétiques, climatiques, économiques, sociaux...).*

*Je vous remercie.*

- **Versement d'une subvention à l'établissement public chargé de la reconstruction de Mayotte**

Yoann a fait la déclaration suivante :

*Monsieur le Président, chers collègues,*

*L'état de dévastation de Mayotte après le passage du cyclone Chido est sidérant. Nous pensons fort aux Mahorais qui font preuve de courage. Courage face à cette situation de désastre. Courage face au défi de la reconstruction.*

*Mais la tragédie vécue par Mayotte nous oblige. Nous ne pouvons plus être dans le déni qui confine à l'inaction. Bien au contraire, le temps de la prise de conscience et du sursaut, partout, à toutes les échelles, est venu.*

*Nous sommes bel et bien dans une nouvelle époque géologique, celle de l'anthropocène, c'est-à-dire celle où l'activité de l'homme est la cause avérée des changements majeurs, notamment climatiques et écologiques, constatés.*

*J'ai coutume de le dire, l'écologie n'est pas une lubie déconnectée de la réalité. L'écologie est une nécessité impérieuse réclamée par la science. Il nous faut agir pour réduire l'ampleur du phénomène de réchauffement climatique et il nous faut faire preuve en parallèle d'adaptation et de résilience. Nous ne pouvons plus faire comme avant.*

*Je vous remercie.*

- **Désaffectation, déclassement et vente de parcelles à Saïcka Pack**

À la demande de notre groupe, il a été ajouté que la société, qui acquiert des terrains dans la zone d'activité de Boisse, doit prêter une attention particulière à la préservation des arbres présents sur le site.

---

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions-CC20250313](#)

Si vous souhaitez plus de précisions sur nos positions et plus de détails sur nos interventions, n'hésitez pas à nous contacter par le [formulaire de contact](#) du site.

---



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)



- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## Réunion du Conseil Communautaire P0L du 3 février 2025

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 15 avril 2025



L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

### **Personnel**

- Tableau des emplois permanents et occasionnels au 1er février 2025
- Recours au service 'Missions temporaires' proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de la Haute-Vienne

### **Finances et perspectives, administration générale**

- Attribution de subventions à divers organismes et associations pour

l'année 2025

- Cité du cuir – Autorisation de signature du marché concernant l'achat de matériel pour l'atelier professionnel

## **Économie**

- Contrat Néo-Aquitain de Développement de l'Emploi sur le Territoire (CADET) – Déploiement du dispositif sur le territoire Charente e Limousin
- Zone d'activité de Boisse à Saint-Junien – Vente d'un terrain à la Société Holding Groupe Bulteau

## **Gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire**

- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Vienne (CAUE 87) – Tarif applicable aux EPCI
- Redevance pour le prélèvement sur la ressource en eau – Fixation de la contre-valeur pour l'année 2025
- Redevances pour performance des réseaux d'eau potable et pour performance des systèmes d'assainissement collectif – Fixation des contre-valeurs pour l'année 2025

## **Animation du territoire et action culturelle**

- Etablissement public de coopération intercommunale Vienne-Glane – Subvention de fonctionnement et d'investissement et loyers du centre culturel et du Ciné-Bourse 2025

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Délibérations-20250203](#)

---

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Seule la délibération relative à l'attribution des subventions 2025 aux associations et à divers organismes a donné lieu à une intervention.

Notre groupe Énergie citoyenne, par la voix de Yoann Balestrat, a en effet exprimé sa satisfaction concernant le maintien en 2025 du montant alloué aux associations. En effet, dans un contexte où les finances publiques sont particulièrement contraintes et où le monde connaît des bouleversements majeurs, ce choix s'avère pertinent. Pour Énergie

citoyenne, soutenir et développer le tissu associatif est un véritable enjeu pour garantir la qualité de vie dans notre territoire. C'est également un signe de reconnaissance vis-à-vis des bénévoles qui se consacrent au quotidien au service des autres et de l'intérêt général : Énergie citoyenne tient à les remercier pour leur engagement.

Énergie citoyenne a donc logiquement voté pour cette délibération d'attribution des subventions, tout en regrettant cependant qu'à la différence de la plupart des autres associations, il n'ait pas été accordé à ce stade le montant sollicité par certaines d'entre elles, notamment l'Orchestre municipal d'harmonie (1000 euros sur les 1500 euros demandés) et l'Alliance Halieutique de Saint-Junien (500 euros sur les 1000 euros sollicités) :

- l'Orchestre municipal d'harmonie intervient dans le champ de la culture, domaine plus que jamais nécessaire en cette période critique ;
- l'Alliance Halieutique de Saint-Junien, au-delà de l'activité de pêche, participe à la protection du milieu aquatique, mission prioritaire s'il en est mais pourtant encore insuffisamment reconnue par les pouvoirs publics, visiblement à tous les niveaux...

Notre groupe Énergie citoyenne démontre, par son action et par ses votes, qu'il constitue une force faisant preuve de vigilance et de responsabilité.

---

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions-20250203](#)

Si vous souhaitez plus de précisions sur nos positions et plus de détails sur nos interventions, n'hésitez pas à nous contacter par le [formulaire de contact](#) du site.



Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## [Réunion du Conseil Communautaire POL du 12 décembre 2024](#)

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 15 avril 2025





L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

### **Motion**

- Motion relative à la lutte contre les déserts médicaux

### **Représentation**

- Commissions communautaires – Modifications
- Mission locale rurale – Désignation d'un délégué à l'assemblée générale
- Syndicat Mixte Charente e Limousin – Désignation d'un délégué titulaire
- Syndicat Mixte d'alimentation en eau potable Vayres et Tardoire et du val de Tardoire (SIAEP Vayres Tardoire)
- Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant
- Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV) – Désignation d'un représentant

### **Personnel**

- Prestation d'action sociale – Achat de chèques fermiers pour les agents de la communauté de communes
- Tableau des emplois permanents et occasionnels au 1er janvier 2025



- Création d'un emploi non permanent pour mener à bien un projet ou une opération identifiée en application de l'article 3 – ii de la loi n° 84-52 du 26/01/1984 – Chargé(e) de projet PLUI – planification
- Création d'un emploi non permanent afin de mener un projet – Conducteur d'opérations 'spécialité voirie'
- Mises à disposition de services et d'agents entre la communauté de communes Porte Océane du Limousin et la Ville de Saint-Junien

## **Finances et prospectives, administration générale**

- Budget général – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
- Budget assainissement – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
- Budget eau – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
- Budget ordures ménagères – Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025
- Budgets général, ordures ménagères, eau, assainissement – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- Budgets ordures ménagères, eau, assainissement – Effacement de dettes
- Centre aqua-récréatif – Autorisation de signature des marchés de travaux de rafraîchissement du hall d'entrée et de réaménagement des bureaux
- Centre culturel de la Mégisserie – Equipement de transition LED et demande de subvention DETR 2025
- Cité du cuir – Autorisation de signature des actes modificatifs aux marchés de travaux de réhabilitation et de restructuration des bâtiments
- Instauration de la taxe additionnelle à la taxe de séjour
- Demande de subvention DETR – Mise en place de postes sécurisés de chloration et de groupes de sécurité sur postes de dépotage de chlorure ferrique
- Programme départemental de l'habitat privé – Subventions

## **Aménagement de l'espace et urbanisme**

- Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) 87

## **Gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire**

- Eau et assainissement – Recueil des tarifs 2025

- Nov habitat 87 – Guichet unique Service Public de Rénovation de l’Habitat (SPRH)
- Débat de concertation sur la détermination des zones d’accélération des énergies renouvelables (ZA EnR)
- Engagement dans un contrat d’objectifs territorial (cot) avec L’ADEME

### **Travaux, gestion des déchets et assimilés**

- Ordures ménagères – Modification du rapport annuel d’activité 2023
- Redevance d’ordures ménagères – Tarifs au 1er janvier 2025

### **Animation du territoire et action culturelle**

- Etablissement public de coopération culturelle Vienne-Glane – Versement d’avances sur la subvention 2025
- Fondation du patrimoine – Adhésion et convention de partenariat

### **Sports et loisirs**

- Centre aqua-récréatif – Tarification 2025

Vous trouverez l’ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Délibérations-20241212](#)

Le texte de la Motion est ci-joint : [Motion-20241212](#)

---

Étant arrivé avec un peu de retard, je n’ai pris part aux votes qu’à partir des délibérations sur le personnel.

Toutes les délibérations ont été votées à l’unanimité sauf celle sur les tarifs des ordures ménagères pour lesquelles nous avons voté contre.

Nous sommes intervenu sur l’eau pour remercier de cette évolution des tarifs que nous demandions depuis le début du mandat et dont on nous avait plusieurs fois dit que ce n’était pas possible. Nous sommes intervenus également sur le rapport annuel d’activité des ordures ménagères de 2023 modifié, pour remercier l’ensemble des agents qui agissent au service du public sur ces tâches, mais également le personnel qui a rédigé ce rapport très utile et complet. Enfin, nous sommes intervenus sur les tarifs des Ordures Ménagères pour expliquer notre vote contre. En effet, si les discussions en cours mèneront certainement à une évolution des tarifs et/ou des pratiques, les tarifs

actuels sont une hausse des tarifs précédents que notre groupe a critiqués depuis le début du mandat. Nous avons également regretté que l'arrivée de la tranche 4 personne ets plus soit brutale (tarifs +25%) et indiqué que nous aurions souhaité une hausse progressive.

À la fin de la réunion, Pierre Allard a parlé du problème en cours avec la fermeture possible de section au Lycée Professionnel Édouard Vaillant (dont nous avons parlé lors du [dernier Conseil Municipal](#)).

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions-20241212](#)

Si vous souhaitez plus de précisions sur nos positions et plus de détails sur nos interventions, n'hésitez pas à nous contacter par le [formulaire de contact](#) du site.



***énergie citoyenne***  
*pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)

- [Connexion](#)

## Réunion du Conseil Communautaire P0L du 14 novembre 2024

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 15 avril 2025



L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

### **Représentation**

- Commissions communautaires – Modifications

### **Personnel**

- Tableau des emplois permanents et occasionnels au 1er décembre 2024
- Création d'un emploi non permanent – Manager de centre-ville
- Détermination du mode de participation à la « Prévoyance » et du montant de la participation

### **Finances et perspectives, administration générale**

- Acquisition d'un ensemble tracteur et faucheuse débroussailleuse – Autorisation de signature de la commande auprès de L'UGAP
- Budget général – Décision modificative n°1
- Cité du cuir – Autorisation de signature du marché concernant les travaux de serrurerie
- Cité du cuir – Autorisation de signature du marché concernant la fourniture d'un système de billetterie, de gestion de caisse et de contrôle d'accès
- Cité du cuir – Autorisation de signature d'un acte modificatif au marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux de réhabilitation et de restructuration des bâtiments

### **Aménagement de l'espace et urbanisme**

- Désaffectation de la parcelle cadastrée section AM numéro 107 aménagée en zone de stationnement
- Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à l'intercommunalité
- Syndicat Charente e Limousin – Rapport d'activités 2023
- Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le site de Chez Jouy (ancienne décharge) sur des terrains appartenant à la communauté de communes Porte Océane du Limousin et à la commune de Saint-Junien – Signature d'une promesse de bail emphytéotique

### **Gestion de la politique de l'eau, développement durable et économie circulaire**

- Participation de la communauté de communes à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

### **Solidarité et action sociale**

- Epicerie sociale et solidaire – Recrutement d'un emploi civique

### **Développement touristique**

- Office de tourisme intercommunal – Versement d'une avance sur la subvention 2025
- ~~Gites de la Chassagne – Recours à la plate-forme de courtage par internet Agorastore immobilier pour sa mise en vente~~

### **Animation du territoire et action culturelle**

- Maison de la réserve espace météorite Paul Pellas – Modification des tarifs de billetterie

## Sports et loisirs

- Accueil de loisirs intercommunal – Convention d'objectif et de financement avec la caisse d'allocation familiales de la Haute-Vienne – Accueil extrascolaire et bonus territoire Ctg
- Accueil de loisirs intercommunal – Règlement intérieur
- Accueil de loisirs intercommunal – Tarifs 2025
- Convention territoriale globale avec la CAF 87 – Validation du plan d'actions

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Délibérations CC20241114](#)

---

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité sauf celle sur la désaffectation de la parcelle AM107 et celle sur le projet d'installation de la centrale photovoltaïque pour lesquelles notre groupe s'est abstenu.

Nous avons posé une question au niveau du poste de manager de centre ville puisque le poste passait d'un temps plein à un temps partiel de 60%. J'ai demandé si c'était la même personne qui restait et si, dans l'affirmative, elle avait été accompagnée pour compenser cette baisse de temps de travail. Il a été répondu que ce changement avait été fait en accord avec la personne en poste pour qui c'était également une demande de travailler moins.

Au niveau de la parcelle AM107, qui correspond au parking d'Hermès, nous avons réaffirmé notre position – à savoir qu'il y avait d'autres solutions que l'artificialisation pour répondre au besoin en place de stationnement – pour expliquer notre abstention.

Pour la centrale photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge communale chez Jouy à Saint-Junien, nous sommes intervenus avec les mêmes arguments que lors du Conseil Municipal de la semaine précédente, et les réponses du Président sont restées équivalentes (voir notre [compte rendu du conseil municipal du 7 novembre 2024](#)).

Le projet de vente aux enchères des gîtes de la Chassagne a été reporté à la prochaine séance.

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions CC20241114](#)

Si vous souhaitez plus de précisions sur nos positions et plus de



détails sur nos interventions, n'hésitez pas à nous contacter par courriel ou par téléphone : [energie-citoyenne@laposte.net](mailto:energie-citoyenne@laposte.net) ou 06.82.48.44.71.

---



***energie citoyenne***  
*pour Saint-Junien*

Rassemblement autour d'un projet écologique, social et démocratique

- [Accueil – Actualités](#)
  - [Actualités](#)
  - [Vie du groupe](#)
  - [Calendrier](#)
- [Vie des Conseils](#)
  - [Comptes-rendus](#)
  - [Commissions municipales](#)
  - [Commissions POL](#)
- [Départementales 2021](#)
- [Municipales 2020](#)
  - [Nos candidats](#)
  - [Vidéos de campagne](#)
- [Projets et Références](#)
- [Réflexions](#)
- [Le Jugement Majoritaire](#)
- [Contactez-nous !](#)
- [Recherche](#)
- [Connexion](#)

## **Réunion du Conseil Communautaire POL du 25 juin 2024**

écrit par Piel Jean-Sébastien (Jayce) | 15 avril 2025



L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

### **Personnel**

- Tableau des emplois au 1er juillet 2024

### **Finances et perspectives, administration générale**

- Budgets général, ordures ménagères, eau, assainissement, SPANC – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
- Modalités de refacturation à la mairie de Saint-Junien et au CCAS des frais relatifs à l'organisation de l'arbre de Noël du personnel
- Taxe de séjour intercommunale – Actualisation
- Cité du cuir – Autorisation de signature des actes modificatifs aux marchés de travaux de réhabilitation et de restructuration des futurs bâtiments

### **Animation du territoire et action culturelle**

- Cité du cuir – Ajustement du plan de financement

## Solidarité et action sociale

- Epicerie sociale et solidaire – Modification du règlement intérieur
- Aire d'accueil des gens du voyage – Modification du règlement intérieur

Vous trouverez l'ensemble des délibérations dans le document ci-joint : [Délibérations CC20240625](#)

---

Toutes les délibérations ont été votées à l'unanimité.

Nous n'avons posé qu'une question sur le plan de financement de la cité du cuir. En effet, je trouvais que le montant de l'AMO Générale était faible (39 000€) pour un tel projet et j'ai demandé si cela couvrait bien tout depuis le début. Pierre Allard a répondu que oui. L'AMO a cependant une mission très ciblée et cadrée, ce qui limite son coût.

Pour finir, vous trouverez ici les décisions prises par le président en vertu de ses délégations : [Décisions CC20240625](#)

## Articles récents

- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 8 avril 2025](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 3 avril 2025](#)
- [Réunion du Conseil Communautaire POL du 13 mars 2025](#)
- [Réunion du Conseil Municipal du 10 mars 2025](#)
- [Lettre ouverte au Président de la République](#)

## Archives


- [avril 2025](#) (2)
- [mars 2025](#) (3)
- [février 2025](#) (2)
- [janvier 2025](#) (1)
- [décembre 2024](#) (2)
- [novembre 2024](#) (4)
- [juin 2024](#) (3)
- [mai 2024](#) (1)
- [avril 2024](#) (2)
- [mars 2024](#) (3)
- [février 2024](#) (5)
- [décembre 2023](#) (1)

- [novembre 2023](#) (2)
- [septembre 2023](#) (1)
- [juin 2023](#) (1)
- [mai 2023](#) (2)
- [avril 2023](#) (3)
- [mars 2023](#) (1)
- [février 2023](#) (2)
- [janvier 2023](#) (1)
- [décembre 2022](#) (5)
- [novembre 2022](#) (2)
- [septembre 2022](#) (1)
- [juillet 2022](#) (3)
- [juin 2022](#) (3)
- [avril 2022](#) (2)
- [mars 2022](#) (2)
- [février 2022](#) (2)
- [janvier 2022](#) (2)
- [décembre 2021](#) (1)
- [novembre 2021](#) (2)
- [octobre 2021](#) (1)
- [septembre 2021](#) (1)
- [juin 2021](#) (1)
- [mai 2021](#) (2)
- [avril 2021](#) (3)
- [mars 2021](#) (5)
- [février 2021](#) (3)
- [décembre 2020](#) (2)
- [novembre 2020](#) (2)
- [octobre 2020](#) (3)
- [septembre 2020](#) (1)
- [juillet 2020](#) (1)
- [juin 2020](#) (6)
- [mai 2020](#) (1)
- [avril 2020](#) (1)

## Méta

- [Connexion](#)
- [Flux des publications](#)
- [Flux des commentaires](#)
- [Site de WordPress-FR](#)

Rechercher

- [Politique de confidentialité](#)
- [Sitemap](#)
  
- [Facebook](#)

- [X](#)
- [RSS](#)